

---

LISULF  
Science et Francophonie No 74  
mai 2001

74 **Vie** 74

Vie de la LISULF  
Un numéro ordinaire

**Canada**

**Québec**

*Académies des sciences*



**ACFAS, Charron, de Bellefeuille, Demers,  
Gendron, Godbout, Lefebvre, Monière, Noreau,  
Rocher, Sauvé, SRC, Vastel**

Science et Francophonie paraît quatre fois par année sous la  
responsabilité de la LISULF,  
Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue  
française.

Éditions PUM 2001  
1200, rue Latour Saint-Laurent (Québec) H4L 4S4

---

1 514 747 2308

c3410@er.uqam.ca

Notre site : [www.lisulf.qc.ca](http://www.lisulf.qc.ca)

Le rédacteur en chef : Pierre Demers

Dépôt légal BNQ, BNC; France, Belgique.

2e trimestre 2001 INSN.0825.9879

**Bureau du Conseil** : Venant Cauchy, Pierre Charlebois, Gabrielle Cloutier, Louis de Kinder, secrétaire-trésorier, Pierre Demers, président, Alice Derome, Pierre Lefebvre, René-Marcel Sauvé. Paul Rémillard, trésorier sortant

Adresse de la LISULF en France:

LISULF a/s Prof. Alain Kreisler, [Alain.Kreisler@supelec.fr](mailto:Alain.Kreisler@supelec.fr)

147, rue de Silly, 92100 Boulogne, France 33 1 45 25 86 05

Adresse pour tous pays : [c3410@er.uqam.ca](mailto:c3410@er.uqam.ca)

LISULF, 1200, rue Latour, Saint-Laurent H4L 4S4 (Québec)

Ce numéro, daté de mai 2001, paraît en mars 2002

---

**Table des matières du No 74**

Bureau du Conseil	2
L'Académie des sciences du Québec	
Faut-il une Académie des sciences québécoise?	
Guy Rocher	2
Pierre Demers	6,9
Cercle Godin-Miron : Pierre de Bellefeuille,	
Gordon Lefebvre, Claude Charron, Pierre Gendron, Denis	
Monière,	7
Germain Godbout	12
Pierre Noreau	13
On ne tire pas sur un Père Noël	
Michel Vastel	16
Sur le numéro 73. Commentaires. Le français en sciences	
René-Marcel Sauvé	19
Merci Cotisations	20
AG 2002, le samedi 3 août 2002	20
PPF. Bientôt le samedi 23 mars 2002 : le rendez-vous annuel PPF	20

---

**Pourquoi faut-il une académie  
québécoise des sciences?**

---

## L'ACFAS regroupe des chercheurs francophones non seulement du Québec mais de tout le Canada

**Guy Rocher**

du département de sociologie et du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal.

*Le Devoir*

Le vendredi 21 décembre 2001

Opinion - Les membres du Cercle Godin-Miron ont proposé que le Québec se dote d'une académie des sciences qui, ont-ils argumenté, lui fait défaut (Le Devoir, 31 octobre 2001, reproduit dans L'Action nationale, numéro de novembre 2001). Réagissant à ce projet, notre collègue Yves Gingras, directeur du CIRST à l'UQAM, l'a vivement déclaré superfétatoire, invoquant «la richesse des institutions québécoises dévouées à l'avancement des sciences» (Le Devoir, 26 novembre 2001). Cette «richesse» repose surtout, à ses yeux, dans les diverses activités de l'ACFAS (l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, devenue l'Association francophone du savoir). Je crains cependant qu'engagée de cette manière, la discussion soit bien mal partie.

Je partage avec Yves Gingras l'éloge que l'on peut faire de l'ACFAS. Mais ce n'est pas l'institution que l'on peut opposer au projet d'une académie. Et il y a au moins deux raisons à cela. L'ACFAS regroupe des chercheurs francophones non seulement du Québec mais de tout le Canada. Elle est «québécoise» comme on l'est quand on est aussi canadien, mais elle n'est pas une institution particulière du Québec. On ne peut pas lui demander de ne représenter que les chercheurs québécois; ce serait aller à l'encontre de sa constitution et de sa vocation. En second lieu, elle ne peut pas parler au nom des chercheurs non francophones du Québec; elle est un regroupement de chercheurs francophones.

L'ACFAS joue bien le rôle qu'on lui a attribué il y a plus de 75 ans, mais pour ces deux raisons, elle ne remplit pas celui d'une académie québécoise des sciences.

S'il est une institution qui se rapproche d'une académie, c'est plutôt la Société royale du Canada. En effet, on devient membre de l'ACFAS tout

---

simplement en payant sa cotisation. En revanche, on est élu à la Société royale après avoir été parrainé par des membres de la société. Cela correspond au modèle d'une académie. D'ailleurs, la Société royale caresse depuis longtemps l'ambition de devenir officiellement l'Académie des sciences du Canada. Elle a fait bien des démarches auprès du gouvernement fédéral pour se faire reconnaître ce statut. Le projet a connu des hauts et des bas, mais il poursuit toujours son petit bonhomme de chemin. Il vient d'ailleurs de resurgir à l'occasion d'une nouvelle consultation pour créer, cette fois-ci, non pas une mais bien trois académies canadiennes.

La Société royale deviendrait l'Académie canadienne des sciences, des arts et des lettres. Elle serait flanquée de deux autres académies, soit l'Académie canadienne du génie (qui existe déjà) et une académie des sciences médicales (deux domaines de savoir qui n'ont jamais été sous le manteau de la Société royale).

Le gouvernement du Québec s'est récemment doté d'une politique de la science et de la recherche. Sous l'initiative énergique du ministre Jean Rochon, celle-ci a été précédée d'une très large consultation et a donné lieu à l'élaboration d'un document de grande qualité. Hélas, les actes ne suivent pas vraiment. Et ce beau livre blanc est en train d'en rejoindre bien d'autres sous la poussière des archives (ceci dit pour éviter d'évoquer plutôt «la poubelle de l'histoire!»). Nos gouvernements s'emploient maintenant et emploient notre argent à nous rassurer sur notre sécurité individuelle et collective.

## **Manque d'enthousiasme**

Dans ce nouveau contexte où l'on revient aux compressions budgétaires, les étudiants se mobilisent pour demander au gouvernement du Québec de respecter ses engagements financiers à l'endroit de l'éducation. Les autorités universitaires, de leur côté, demandent au ministre de l'Éducation de respecter les fameux «contrats de performance» signés à grand renfort de publicité. Mais qui demande de respecter la politique de la recherche scientifique? On le sait d'expérience certaine, la recherche est l'objet privilégié des compressions budgétaires; elle n'a aucune portée électorale. Et les chercheurs sont trop occupés, chacun de leur côté, à préparer des demandes de subventions ou à remplir des

---

contrats de partenariat: ils ne sont pas mobilisables pour descendre dans la rue!

Au fond, le véritable obstacle à la création d'une académie québécoise des sciences, Yves Gingras le dit presque, c'est qu'il n'y a pas d'enthousiasme délirant pour ce projet dans le milieu québécois de la recherche. Plutôt que de consacrer quelque argent à une académie, à peu près tous les chercheurs vous diront qu'il faut plutôt le distribuer en subventions de recherche, déjà insuffisantes et trop parcimonieuses. À première vue, ils n'ont pas tort, mais c'est un calcul à courte vue. Si nous ne voulons pas investir dans une académie québécoise des sciences, nous nous privons de la seule institution qui pourrait avoir le prestige et l'autorité nécessaires pour exercer, à long terme, sur le plan politique et devant l'opinion publique, la fonction critique qui fait défaut en ce moment. Cela devrait faire partie du rôle politique que la science est aujourd'hui appelée à jouer dans les sociétés modernes.

Ce ne sont certainement pas les académies canadiennes qui feront pression sur le gouvernement du Québec pour qu'il réalise sa politique de la recherche. De son côté, le Conseil de la science et de la technologie exerce un rôle de consultation, mais celui-ci est relativement limité de par la constitution même de ce conseil. Ce dernier n'a ni la visibilité ni le prestige ni, par conséquent, l'influence que pourrait avoir une académie.

Tout compte fait, j'espère que les membres du Cercle Godin-Miron n'abandonneront pas leur projet. L'innovation ne consiste généralement pas à aller dans le sens du courant dominant. Pour le rendre plus attrayant, plus réaliste et plus réalisable, j'espère qu'ils s'emploieront à peaufiner leur projet, à en corriger certaines naïvetés (je ne crois pas, par exemple, que cette académie puisse être le «couronnement du réseau des établissements universitaires»), à en élargir la perspective pour inclure nos collègues chercheurs québécois de langue anglaise (qui ne bénéficient pas de l'ACFAS) et à montrer en quoi cette académie des sciences pourrait contribuer à sortir de l'oubli où elle s'enfonce la politique québécoise de la science et de l'innovation.

---

# **Pour une Académie Québécoise des Sciences**

**Pierre Demers**

Adressé au Devoir 21 décembre 2001. Non paru.

Mon collègue Guy Rocher a raison. Il nous faut une académie des sciences qui soit québécoise. Tant qu'existeront dans les autres pays des Académies nationales de sciences dignes de notre respect, qu'il s'agisse de l'Académie des sciences de France ou de la Royal Society en Angleterre, ce sera une carence pour le Québec de ne pas avoir la sienne. Le Canada en a une de par l'autorité de la Couronne britannique, instrument de l'autorité du reste du Canada sur le Québec. L'Académie des Sciences Academy of sciences de la Société Royale du Canada Royal Society of Canada prétend parler bilingue et n'a pas de section de langue française.

Je diffère cependant d'avec Guy Rocher sur un point. Ce serait ridicule de la part du Québec d'investir de son chef dans une autre entreprise soumise au bilinguisme, source invariable d'infériorisation en terre d'Amérique.

L'ACFAS, que j'admire, d'accord avec Yves Gingras, a modifié sa mission originale en se déclarant francophone plutôt que canadienne-française comme le voulaient ses fondateurs Marie-Victorin, Léo Parizeau et les autres. Il y a 75 ans, Canadien-français était l'équivalent de Québécois en 2001. Elle ne joue pas le rôle qu'on attend de notre future Académie Québécoise des Sciences, d'affirmer que notre science doit être vouée au progrès et à la gloire du Québec.

Nos grandes et riches universités reçoivent des fortunes du Québec mais affirment plutôt leur attachement aux valeurs mondialistes.

-----

## **L'idée d'une Académie québécoise des sciences: mise au point**

---

**Pierre Gendron, Claude G. Charron,  
Pierre de Bellefeuille,  
Gordon Lefebvre, Denis Monière**  
Membres du Cercle Godin-Miron

Vigile 22.12.01

Nous ne pensons pas qu'une idée aussi peu révolutionnaire que la création d'une académie des sciences au Québec susciterait de la part d'Yves Gingras une réaction aussi intempestive (Le Devoir, 26 novembre 2001). Si nous le comprenons bien, les raisons qu'il a de s'y opposer se résument à dire que l'académie que nous proposons remplirait certaines fonctions déjà exercées par l'ACFAS, ainsi que par le Conseil de la Science et de la Technologie, et surtout que notre motivation serait liée davantage à la « question nationale » qu'au souci de parachever nos institutions scientifiques.

Ne nous attardons pas sur le fait que monsieur Gingras passe complètement sous silence le problème que nous posons en observant qu'au Québec nous semblons nous contenter de voir nos scientifiques cooptés, au plus haut niveau, par la Société Royale du Canada. Peut-être devrait-il nous expliquer pourquoi nous n'aurions pas à faire davantage contrepoids à l'entreprise de légitimation que cette institution représente. Situons-nous sur le terrain où il nous entraîne; mais, de grâce, ne mêlons pas les choses: aux États-Unis, l'American Association for the Advancement of Science (AAAS) coexiste parfaitement bien avec la National Academy of Sciences. Pourquoi l'ACFAS ne continuerait-elle pas de jouer le rôle important qui a été le sien jusqu'ici dans l'histoire du Québec en complémentarité avec une académie des sciences?

Telle que nous la concevons, une académie des sciences dont les statuts seraient régis par une loi de l'Assemblée nationale agirait, avec le soutien de l'État, de façon autonome par rapport à l'appareil gouvernemental, ce qui n'est pas le cas de l'actuel Conseil de la Science et de la Technologie, qui, par son mandat, relève directement du ministre et dont les membres ne sont pas, quoi qu'en pense monsieur Gingras, ce qu'on appelle ailleurs des académiciens. Cette académie

---

jouerait un rôle selon nous irremplaçable dans le domaine de la coopération scientifique où elle favoriserait l'expression au plus haut niveau d'un point de vue proprement québécois sur la science et ses enjeux, tout en manifestant la volonté d'ouverture du Québec sur le monde. Nous pensons à la participation du Québec à certaines missions sur le modèle de l'Année géophysique internationale (1957-1958), souvent citée comme exemple de réussite d'un programme de recherches concertées, et qui a notamment préparé la voie à une utilisation purement pacifique de l'Antarctique.

Pour bien faire comprendre la différence entre ce que nous proposons et les institutions existantes, voyons un peu quels seraient les grands paramètres à discuter concernant la création d'une Académie québécoise des sciences. D'abord, il n'y aurait pas de distinction entre membres titulaires et correspondants étrangers. La part de recrutement international devrait y être significative afin de mieux insérer le Québec dans les réseaux de coopération scientifique; en outre, cela ajouterait au prestige de l'institution. L'Académie serait de taille modeste: 50 ou 60 membres, pas plus. Une dizaine ou une quinzaine de membres environ seraient obligatoirement recrutés à l'extérieur du Québec, sans égard à la nationalité.

Faudrait-il regrouper certaines disciplines, soit par objet d'étude, tels l'univers, la vie et la société, ou suivant la ligne de démarcation entre sciences exactes et sciences humaines? Selon nous, l'Académie pourrait très bien ne pas comporter de sections et fonctionner comme un système ouvert permettant de réunir des représentants de l'ensemble des disciplines scientifiques et visant un équilibre relatif entre les mathématiques, les sciences physiques, les sciences biologiques et les sciences sociales. L'Académie miserait sur sa petite taille pour innover en jouant la carte de l'interdisciplinarité. Il suffirait de prévoir la possibilité pour les académiciens (1) d'élargir occasionnellement le cercle de leur délibérations en s'adjoignant des invités, en organisant des journées d'études, par exemple; (2) de réunir périodiquement quelques personnes particulièrement compétentes pour qu'elles examinent tous les aspects d'une question précise imposée par l'actualité; et (3) de former des groupes de travail afin de promouvoir la recherche dans des domaines déterminés.

---

Reste l'objection du nationalisme. Soyons clairs sur ce point: une académie nationale n'a pas à être «nationaliste»; ce serait une absurdité sur le plan scientifique. Il ne s'agit pas de permettre à l'État de se servir de la science à des fins de propagande; il s'agit au contraire de protéger l'indépendance des chercheurs face aux pressions économiques et de préserver le caractère essentiellement culturel de l'activité scientifique. La science doit pouvoir suivre sa finalité ultime, qui est le service de la culture et du progrès humain; elle entre en crise lorsqu'on la réduit à un modèle utilitaire; elle se corrompt lorsqu'elle devient un instrument technique de domination et de manipulation à des fins économiques ou politiques.

L'examen des faits pertinents permettra de juger, le cas échéant, des conditions de réalisation du projet d'une Académie québécoise des sciences et de trancher dans la diversité des modèles existants. L'ouvrage *Les Prix du Québec au XXe siècle* est venu souligner récemment quelques-unes des plus belles réalisations de nos chercheurs. Qu'est-ce qui nous empêche de leur offrir maintenant le moyen de rendre d'autres services au sein d'une académie des sciences?

---

## **Recherche-Québec ou Abdication-Québec?**

Avertissement. Voici une bien curieuse nouvelle. Le Gouvernement du Québec serait-il indifférent ou sympathique aux accaparements anticonstitutionnels du Gouvernement fédéral en matière d'éducation, lorsqu'il s'agit du FCI Fonds canadien pour l'innovation et de ses règles pour le financement de l'éducation supérieure scientifique?

La nouvelle d'abord, puis les commentaires adressés par Pierre Demers au *Devoir*, qui ne les a pas publiés. Le *Devoir* serait-il devenu indifférent ou sympathique lui aussi aux accaparements signalés?

Académie des sciences et financement de la recherche : les deux thèmes sont reliés au partage des pouvoirs entre Ottawa et Québec.

---

### **Recherche Québec D'après Le Devoir 21XII01**

Québec a annoncé hier la mise sur pied de Recherche Québec, une

---

initiative gouvernementale visant à renforcer le système québécois de la recherche et de l'innovation. Il s'agit de la mise en commun de ressources, entre le ministère de la Santé et des Services sociaux, celui de l'Éducation et de l'Emploi, ainsi que celui de la Recherche, de la Science et de la Technologie, afin de renforcer le système québécois de la recherche et de l'innovation.

Recherche Québec vise à développer et à moderniser des infrastructures et des équipements et surtout à s'assurer une meilleure concertation des différents ministères et une gestion plus cohérente des investissements du gouvernement en matière de recherche.

Aucune nouvelle somme n'est liée à cette initiative. Claude Beauchamp, attaché de presse du cabinet de Rémy Trudel, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, expliquait hier que «Recherche Québec est une appellation. C'est la mise en commun des efforts des ministères concernés. Ils coordonnent les activités, les informations et vont procéder ensemble au choix des priorités du Québec en matière de développement». Autrement dit, explique Beauchamp, c'est une «marque de commerce qui amène les ministères concernés à travailler ensemble à l'établissement des priorités». Il faut noter qu'il n'y aura pas de création d'un secrétariat de Recherche Québec.

Déjà, une première implication de Recherche Québec s'est fait sentir, alors que conjointement, les trois ministères réunis ont annoncé une liste de 75 nouveaux projets d'infrastructures retenus par le gouvernement du Québec afin de soumettre ces noms au 3e concours du Fonds d'innovation de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Ces projets ont été soumis par les universités, les établissements d'enseignement collégial, des centres hospitaliers du Québec et leurs partenaires respectifs. Une vingtaine de ces projets viennent d'établissements de santé, les autres proviennent du domaine de l'éducation. Ces projets sont adressés à la FCI pour en compléter le financement, conformément à ce que prévoient les règles du programme.

Ces projets ont été retenus parmi plus de 130 projets, a précisé l'attaché de presse. «Ces projets ont été soumis à Recherche Québec. Des experts scientifiques indépendants les ont analysés. Ils en ont retenu certains parce qu'à leur avis, ils allaient dans le sens des priorités du

---

gouvernement du Québec en matière de recherche et de sciences et technologies.» L'enjeu est qu'une plus grande cohésion soit assurée dans l'action gouvernementale dans ce secteur.

Ces projets sont évalués à 570 millions de dollars. Recherche Québec assumera environ 40 % du coût de leur réalisation, une somme qui doit être égalée par la FCI. Les 20 % qui demeurent proviendraient des établissements de recherche concernés. Des 75 projets soumis, seulement ceux qui sont retenus par la FCI seront financés par Québec. «Ces sommes sont disponibles, déjà prévues.» Elles n'avaient pas encore été affectées à des projets de recherche spécifiques, mais sont comptabilisées dans l'ensemble des dépenses allouées à la recherche par le gouvernement. C'est là que Recherche Québec entre en ligne de compte, afin d'affecter ces sommes selon une politique concertée. Le projet est lié à l'objectif que s'est fixé le gouvernement du Québec de rejoindre la moyenne des pays du G7 en ce qui a trait aux investissements en recherche et développement par rapport au produit intérieur brut.

-----

## **Recherche Québec ou Abdication Québec?**

**Pierre Demers**

Adressé au Devoir le 21 décembre 2001. Non paru.

Québec annonce la création de Recherche Québec. Bravo!

Mais en même temps, Québec annonce se soumettre aux règles du FCI Fonds canadien pour l'innovation, créature du Gouvernement d'Ottawa, et demander sa participation financière.

Voilà un extrait

"trois ministères (du Québec) réunis ont annoncé une liste de 75 nouveaux projets d'infrastructures retenus par le gouvernement du Québec afin de soumettre ces noms au 3e concours du Fonds d'innovation de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Ces projets ont été soumis par les universités, les établissements d'enseignement collégial, ... Ces projets sont adressés à la FCI pour en compléter le financement, conformément à

---

ce que prévoient les règles du programme."

Le gouvernement du Québec veut-il renoncer à son droit exclusif de régir et de financer l'éducation chez lui?

Cette nouvelle pourrait aussi bien s'intituler "Abdication Québec"?  
Avec un point d'interrogation.

---

## **Un rôle élargi pour l'Acfas Germain Godbout, directeur général**

Mot de la rédaction, revue Découvrir, volume 23, numéro 1, janvier-février 2002

La communauté scientifique ne peut que se réjouir de l'intérêt que porte le Cercle Godin-Miron, un groupe formé d'intellectuels et de militants qui réfléchissent à l'avenir politique du Québec, aux sciences comme instrument d'identité nationale. Les sciences ont en effet été trop longtemps oubliées ou laissées pour compte par l'intelligentsia politique.

La seconde politique scientifique du Québec, Savoir changer le monde, élaborée en 2001, a été très favorablement accueillie par les chercheurs, par les administrateurs de la science et par leurs représentants. Dans la foulée de ses recommandations et se basant sur le fait que de nombreux pays possèdent leur propre académie nationale des sciences, le Cercle Godin-Miron proposait récemment (Le Devoir, 01-10-31) la création d'une académie québécoise des sciences.

Si, sur le plan canadien, une telle académie paraît justifiée, ce n'est pas le cas pour le Québec. Donner plus de prestige aux contributions scientifiques québécoises est hautement souhaitable, mais plutôt que de créer une nouvelle structure et de disperser les ressources, il serait plus avantageux d'utiliser nos forces en place. En 1923, des intellectuels réunis autour de Marie-Victorin ont déjà créé ce qui est devenu aujourd'hui l'Association francophone pour le savoir - Acfas. Bien ancrée dans le milieu scientifique, l'Acfas joue déjà, sur plusieurs plans,

---

le rôle de l'académie souhaitée : elle prend position sur des questions scientifiques d'intérêt national, elle décerne les prix de l'Acfas à des chercheurs émérites. À travers son congrès annuel et la revue Découvrir, «elle aide à construire une passerelle entre les citoyens et les scientifiques », comme le souhaitent les promoteurs d'une académie. Par ailleurs, le Conseil de la science et de la technologie, dont les avis font autorité, joue très bien son rôle auprès du gouvernement.

Dans ce contexte, la position du professeur Yves Gingras (Le Devoir, 01-11-26) contre la création d'une nouvelle institution de cette nature pour le Québec est appropriée. Je pousserais cependant la réflexion plus loin. Pourquoi ne pas miser sur l'Acfas pour établir le rayonnement international auquel elle aspire depuis longtemps? Elle possède déjà plusieurs instruments pour agir efficacement dans ce sens. L'Acfas pourrait de plus devenir, à l'exemple de l'American Association for the Advancement of Science (AAAS), le lien privilégié entre la communauté scientifique et le gouvernement, notamment avec la nomination d'un conseiller scientifique spécial ou d'une conseillère scientifique spéciale auprès du premier ministre.

---

## **Les enjeux qui sous-tendent la création d'une académie québécoise des sciences**

**Pierre Noreau**

Centre de recherche en droit public Université de Montréal

Paru dans LeDevoir du 16 janvier 2002

Les échanges des dernières semaines sur la création d'une académie québécoise des sciences mettent en évidence des enjeux importants pour la société québécoise. Cette idée, d'abord proposée par le Cercle Godin-Miron (Le Devoir, 31 octobre 2001), puis reprise à leur compte par un certain nombre d'intellectuels, notamment par le sociologue Guy Rocher (Le Devoir, 21 décembre 2001), est par ailleurs remise en question par certains universitaires qui, comme le professeur Yves Gingras, de l'UQAM, s'interrogent sur son utilité (Le Devoir, 26 novembre 2001 et 3

---

janvier 2002).

Au delà des prises de position sur tel ou tel point du projet, qui reste encore à réviser, le débat illustre surtout la présence de deux visions opposées de notre vie collective. La première implique que nous cherchions, chaque fois que la chose est possible, à être notre propre référence, la seconde, que nos orientations comme société peuvent sans difficulté (dans le domaine des sciences, par exemple) être définies par d'autres que nous-mêmes. Il ne faut pas se surprendre si les arguments avancés par ceux qui défendent l'idée d'une telle académie et par ceux qui s'y opposent nous restituent, en miniature, les questions que toute collectivité doit continuellement s'adresser à elle-même: faut-il se construire soi-même ou accepter d'être «raconté» par les autres?

Le seul fait de se poser la question suppose qu'on sorte du discours de l'évidence dans lequel nous nous tenons trop souvent. Exister, qu'est-ce que cela veut dire? Comment être au monde, collectivement, en dénouant le fil de nos choix isolés et de nos relations quotidiennes? Sommes-nous le produit d'une histoire écrite par d'autres? Les Québécois ne doivent-ils pas, au contraire, s'imposer constamment le travail exigeant de se donner des institutions, de s'institutionnaliser, c'est-à-dire de redéfinir tous les jours les conditions et les lieux où s'exprime leur communauté de destin? Comment, autrement, débattre avec nous-mêmes, fixer les valeurs que nous avons en commun, établir les objectifs que nous ne pouvons atteindre que collectivement, ancrer nos solidarités, faire de l'existence collective une activité démocratique en acceptant de ne pas pouvoir tout définir?

L'idée d'une académie québécoise des sciences pose tous ces problèmes à la fois. Ce sont des problèmes anciens qui se posent à toutes les collectivités humaines. On se surprend qu'un projet aussi simple rencontre l'opposition d'intellectuels qui en viennent à prétendre que les institutions qui servent si bien les autres collectivités ne sont pas utiles pour la nôtre.

Est-il raisonnable de postuler que les débats sur les orientations de la recherche et de la connaissance sont inutiles, du fait que d'autres les mènent à notre place, comme c'est le cas à la Société royale du Canada? Soulever même les limites de ces institutions constitue une invitation au

---

dépassement des formes institutionnelles reçues. Pourquoi ces difficultés nous arrêteraient-elles?

S'il est raisonnable de défendre les institutions qui existent déjà, comme le fait avec beaucoup d'à-pro pos le professeur Gingras, il apparaît également raisonnable de supposer qu'une collectivité, pour se renouveler, ne peut se limiter à reconduire les structures dont elle bénéficie déjà. Elle se confine alors à l'immobilisme. Dans les deux textes qu'il livre au public, il met lui-même en évidence pourquoi l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) et le Conseil de la science et de la technologie ne peuvent complètement remplir le rôle que pourrait assumer une éventuelle académie des sciences. La fonction d'animation intellectuelle de l'ACFAS, à laquelle nous souscrivons tous, n'est possible qu'à la condition d'une certaine neutralité axiologique. Le Conseil des sciences et de la technologie ne bénéficie actuellement pas de la marge de manoeuvre susceptible de permettre la structuration d'un débat critique sur les orientations de la recherche et de la science au Québec. Le projet d'une académie québécoise des sciences trouve sa raison d'être dans ces interstices.

### **Le fond du débat: s'institutionnaliser ou être institutionnalisé**

Il n'y a là rien de très nouveau. L'histoire de tous les champs d'activité du Québec est balisée de tentatives souvent réussies d'institutionnalisation. Pourquoi la chose ne serait-elle pas possible dans le domaine des sciences? Sans cette structuration continue de notre action collective, nous n'aurions pas, au Québec, de fiscalité propre, puisque l'Etat fédéral se charge déjà de lever les impôts; nous n'aurions pas créé le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, ni le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture puisque le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada existent depuis plus de 20 ans; nous n'aurions pas institué le réseau des universités du Québec puisque les universités Laval, de Sherbrooke ou de Montréal auraient, en se décentralisant, apporté une solution à la question de la démocratisation de l'enseignement.

Nous aurions pu éviter la nationalisation de l'électricité puisque l'entreprise privée occupait déjà le terrain. Le mouvement syndical

---

québécois serait représenté par le Congrès du travail du Canada... Télé-Québec n'aurait pas de raison d'être du fait des activités de Radio Canada. La Conférence des recteurs aurait-elle vraiment une fonction dans ce contexte? Toutes ces activités de production et de diffusion de la connaissance, de structuration de la mobilisation des individus, des idées, des ressources collectives méritent que nous les investissions. Sinon, il faut se résoudre à abandonner à d'autres ce que nous pourrions faire nous-mêmes.

La question est de savoir si nous avons valeur de référence pour nous-mêmes et pour les autres collectivités. A contrario, une question surgit: à quels signes peut-on reconnaître qu'une société est arrivée au bout de son principe? Deux critères peuvent être ici retenus: lorsqu'elle n'arrive plus à renouveler la fonction ou la forme de ses institutions ou lorsqu'elle ne parvient plus à s'en donner de nouvelles. Réfléchir à celles qu'il convient de se donner aujourd'hui vaut alors en soi. C'est ce qui est proposé dans le projet d'une académie québécoise de science. Celle-ci n'est pas à l'abri des débats sur sa mission, sa forme, sur ses fonctions. Ces débats doivent se dérouler dans un cadre organisé, en espérant que l'occasion nous en soit donnée dans les prochaines semaines; qu'elle soit le lieu d'un nouvel échange sur les conditions de notre vie collective, ici, sur le développement de notre activité scientifique. C'est la condition d'une forme de surenchère sur nous-mêmes; l'occasion, chaque fois, d'affirmer une forme à la fois particulière et universelle d'être au monde.

---

## On ne tire pas sur un Père Noël

### Michel Vastel

Le Soleil, article paru le samedi 22 décembre 2001

Avertissement. Gilbert Normand C. P. est député libéral de Montmagny et Secrétaire d'État Sciences, Recherche et Développement (Ottawa). Son secrétariat contrôle les déboursés fédéraux pour l'éducation supérieure que sont les bourses du millénaire et le FCI Fonds canadien pour l'innovation, déboursés parfaitement contraires à la Constitution du Canada. Telles générosités sont sollicitées et acceptées sans aucune

---

critique par les universités québécoises. Le gouvernement du Québec et nos députés du Bloc Québécois à Ottawa s'en trouvent ridiculisés.

-----

Les provinces auront beau chialer contre les fondations fédérales, chaires de recherche et autres Bourses du millénaire, leurs propres créatures, municipalités comme universités, prendront l'argent d'Ottawa et diront merci. Car on ne tire pas sur un Père Noël...

Gilbert Normand – le docteur de Montmagny – était un homme heureux le 10 décembre dernier : le budget fédéral alloué à la recherche passait à 7,4 milliards \$ et le Secrétaire d'État aux Sciences, à la Recherche et au Développement avait aussi arraché au gouvernement l'engagement de dépenser 14 milliards \$ d'ici dix ans. Le Canada, avec 1,6 % de son Produit intérieur brut (PIB), traînait au 15<sup>e</sup> rang des pays de l'OCDE. Il devrait progressivement remonter à 2,6 % du PIB, ce qui le situerait aujourd'hui au cinquième rang.

En 1997, dès que le déficit fédéral avait été éliminé, Paul Martin présentait son fameux « budget du savoir ». La Fondation canadienne pour l'innovation était née. Puis au fil des années de vaches grasses qui suivirent, le programme s'ajusta : il ne suffit pas d'avoir de bons projets de recherche, il faut aussi des cerveaux pour les diriger, d'où le Programme des chaires de recherche qui a permis de rapatrier des scientifiques canadiens dispersés dans le monde entier. Il ne suffit pas non plus d'avoir de bons projets et des grosses têtes, il faut aussi avoir des laboratoires et des équipements scientifiques avancés : d'autres fonds ont donc été débloqués cette année.

Cette longue introduction illustre à quel point le gouvernement fédéral s'est impliqué dans le financement de la recherche universitaire. Opération délicate, qui fait l'objet de batailles avec les provinces depuis le milieu des années 50. Pourtant, on n'a pas beaucoup entendu de recteurs ou de doyens protester, même au Québec ! C'est qu'au 29 novembre 2001, la Fondation avait déjà distribué 252 millions \$, et qu'il reste encore plus d'un demi milliard \$ à accorder, rien qu'au Québec.

L'abondance des excédents budgétaires a ainsi permis au gouvernement fédéral, depuis quatre ans, d'apprendre à jouer au Père Noël. Gilbert Normand estime cependant que le Père Noël en question n'en a pas pour

---

son argent.

En termes de coordination par exemple, le gouvernement fédéral a 200 laboratoires de recherche dispersés dans tous les ministères et qui travaillent chacun dans leur secteur. Les dirigeants des trois conseils subventionnaires – CNRC, sciences humaines, sciences naturelles et génie – n'avaient jamais rencontré leur ministre, Brian Tobin. Le docteur Normand les a récemment réunis et emmenés avec lui à Washington pour une première rencontre exploratoire avec le conseiller scientifique du président, John Marburger. Du jamais vu !

Quant à la visibilité – toujours très importante pour le gouvernement fédéral – le secteur scientifique était plutôt négligé par le ministre de l'Industrie, et des subventions importantes, 17 millions \$ à l'université de Montréal par exemple, n'ont fait l'objet d'aucune mention dans les médias du Québec. Autrement dit, le gouvernement fédéral ne joue pas trop mal au Père Noël, mais personne, à part les scientifiques eux-mêmes, ne le sait.

Tout cela va changer si les recommandations que Gilbert Normand s'apprête à présenter au cabinet fédéral sont retenues. Il voudrait qu'on rétablisse le poste de conseiller scientifique auprès du premier ministre – qui a déjà existé au temps de M. Trudeau, mais qui a été aboli par les conservateurs.

Par ailleurs, toute la politique scientifique devrait relever d'un ministre d'État délégué au premier ministre. Actuellement, le secrétaire d'État n'est pas membre du cabinet, mais seulement invité au conseil des ministres lorsqu'on y discute d'un sujet qui l'intéresse. Un ministre d'État, membre du cabinet, est présent à toutes les réunions et peut intervenir quand il le veut.

Dans cette opération de relance de la recherche universitaire au Canada, le gouvernement fédéral, utilisant son pouvoir de dépenser, a rapidement appris qu'il ne suffit pas de distribuer l'argent à gauche et à droite. Il faut encore se donner une politique cohérente et la confier à un responsable de haut niveau.

Le même phénomène est en train de se produire dans le domaine des

---

infrastructures. En 1993, beaucoup par opportunisme électoral, le gouvernement fédéral a lancé « Infrastructures Canada » qui, tout compte fait, fut un succès. Mais les bureaucraties provinciales et fédérale se sont rapidement mises à se chicaner au point où le programme est actuellement paralysé.

Or, le ministère des Transports du Canada, qui ne devrait pas a priori s'occuper de transport routier, a quand même fait des études sur les grands axes routiers de l'ensemble du pays. L'île de Montréal est devenue un véritable casse-tête pour les camionneurs des Maritimes et de l'Ontario. Mais Québec et Ottawa ne s'entendaient pas sur la solution à apporter : compléter une grande autoroute de contournement par la rive sud (l'autoroute 30) ou améliorer la traversée de Montréal ?

Une nouvelle fondation a permis de trancher le débat. La lecture du budget n'était pas terminée que le ministre fédéral des Transports annonçait que l'autoroute 30 serait une priorité – de même que la route 175 à travers le Parc des Laurentides. Pensez-vous que les populations vont protester ? Le gouvernement provincial n'a eu qu'à s'ajuster... Car encore une fois, on ne tire pas sur le Père Noël !

Ainsi, dans toutes sortes de domaines, Ottawa a trouvé le truc : les fondations lui permettent de faire réaliser, par un organisme « indépendant », des politiques « nationales » que les provinces ne lui auraient pas permis de mettre en place autrement... Pas bête !

---

## Commentaire sur le numéro 73

### Le français en sciences

René-Marcel Sauvé

Aucune objection à SF73. Tout me semble correct. Je réitère mes arguments au sujet de la langue française dans les sciences: 1. Le Français, langue formelle, se prête mieux au raisonnement scientifique que l'anglais, langue populiste et tournée vers le commerce. En anglais, toute la science doit être commercialisable dans l'immédiat. Comme le phénicien autrefois, la communication vise des résultats rapides et éphémères. C'est la nature même du commerce qui impose ces règles. 2. En raisonnant et communcant en français, les scientifiques offrent aux

lecteurs et étudiants de leur propre langue et milieu l'opportunité de s'informer, de s'instruire et d'apprendre. En mauvais anglais, mal compris par tous, la communication ne passe pas. 3. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Les Allemands, les Russes, les Chinois, les Japonais et surtout les Américains le savent puisqu'ils protègent leurs meilleures découvertes contre les regards étrangers, ceci afin de protéger leurs intérêts. Inversement, les Américains surtout espionnent les autres par le moyen de leurs grosses agences et de leurs satellites et leur volent leurs découvertes, quittes ensuite à s'en attribuer le mérite. Les Romains faisaient de même. La coopération et la coordination sont des principes importants de l'action, mais en faveur des plus forts contre les plus faibles.

### Sources

Merci aux auteurs qui nous ont rendu leurs textes accessibles sur sites web : Vigile, Le Devoir, Le Soleil

### Prière de verser votre cotisation ...

Montréal **AG2002** Montréal

Assemblée générale annuelle, samedi 3 août 2002,  
au siège social 13 à 15h

Paris **PPF** Montréal

samedi 23 mars 2002 midi

Soyez du traditionnel rendez-vous, le 14e,  
Pasteur parlait français, aux lieux connus,  
Montréal et Paris

Info : 1 514 747 2308, 33 1 48 25 86 05

Science et Francophonie No 74, mai 2001,  
paraît en mars 2002

FIN